

AFFAIRE N° 28

APPROBATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE ZONE
ET DU DOSSIER DE REALISATION
DE LA Z.A.C. II DE MOUFIA

Mickaël NATIVEL donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 21 octobre 1989, vous avez approuvé le dossier de P.A.Z. (Plan d'Aménagement de Zone) de la Z.A.C. II de Moufia avant la mise à enquête publique.

A l'issue de cette enquête, qui s'est déroulée du 3 janvier au 7 février 1990, aucune observation n'a été relevée, et le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable à la réalisation des projets.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver définitivement ce dossier.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions HABITAT et URBANISME émettent un avis favorable.

La Commission URBANISME précise qu'il est souhaitable d'intensifier la construction de logements sur cette Z.A.C. qui a été créée depuis un an.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*